



Composé et imprimé par  
SNUipp du Finistère  
113 rte de Pont L'Abbé  
29000 QUIMPER  
02 98 53 76 77  
02 98 53 72 34  
Fax: 02 98 55 55 14  
<http://29.snuipp.fr>  
e-mail : [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr)  
directeur: Guy Barré  
CPPAP 1009 S 05385

# SNUipp infos 29

## Enseignement Laïque du Finistère

N°6

1 décembre 2008

**Sommaire:** P 1: Edito - P 2 journée nationale d'action- P 3 compte rendu audience bilingue- P 4 compte rendu d'audience ASH ;  
permutations informatisées

### ET MAINTENANT ?

La réussite de l'action du 20 novembre avec 70 % de grévistes dans le 1er degré et une forte mobilisation dans les rues de Quimper et Brest a bien montré le fort mécontentement et la grande inquiétude des enseignants en particulier et des partenaires de l'école publique en général.

L'attitude méprisante de X Darcos au soir de cette grande journée de mobilisations ne doit pas nous inciter à baisser les bras. Le plan de casse de l'école n'est pas enterré et nous devons, pour gagner, nous montrer encore plus déterminés que le ministre.

Si nous ne faisons rien, nous porterons en partie la responsabilité de la destruction de notre Service Public d'Education et donnerons l'impression d'avaliser les propositions de Darcos !

Depuis la rentrée scolaire, nous avons multiplié les initiatives (Manifestation nationale le dimanche 19 octobre, manifestations départementales, grève le 7 octobre et 20 novembre, distributions de tracts dans les rond points, pétitions signées par les conseils d'école, les enseignants et les parents). Malgré cela le ministre reste droit dans ses escarpins et considère que tous ceux qui n'étaient pas dans la rue étaient d'accord avec lui. Il nous faudra donc à l'avenir être 100% dans la rue pour être enfin entendus,

Le 10 décembre nous vous donnons rendez vous aux assemblées générales à 16 heures et devant les permanences des députés et sénateurs à 17h30,

N'attendez plus, venez faire entendre votre voix dans les réunions et dans les prochaines actions que nous aurons décidées ensemble.

**C'est tous ensemble dans un mouvement unitaire le plus large possible que nous gagnerons.**

#### Agenda :

5 décembre : dépouillement des élections professionnelles

10 décembre : assemblées générales et rassemblements  
devant les permanences des députés et sénateurs

Notre échelle des valeurs  
ne sert pas à monter,  
mais à grandir.





## **Groupement permanent l'Education est notre avenir** Texte adopté lors de la réunion du 24 novembre 2008

**L'Education est notre avenir :**

**Le gouvernement ne veut pas l'entendre ?**

Le mercredi 10 décembre, dans toutes les villes de France, enseignants, personnels, parents, étudiants, lycéens, militants associatifs, citoyens amis de l'Ecole publique,

**Faisons masse pour le crier !**

L'Education, ça ne se fait pas dans la division et l'opposition,

L'Education, ça se fait dans le dialogue,

L'Education, ça se fait avec des moyens suffisants,

L'Education, ça se fait aussi avec les associations,

L'Education, c'est construire en sachant où l'on va pour la réussite des jeunes, où l'on va pour notre société,

**Ne rajoutons pas à la crise celle de l'Education : investissons pour elle !**

M. Darcos, Mme Péresse, Mme Bachelot, M. Barnier, M. Sarkozy,

**L'Education est notre avenir ! Crions le ensemble le 10 décembre !**

**Mercredi 10 novembre : journée nationale d'action**

**Interpellons nos députés et sénateurs**

Dans le cadre de l'action « Un pays, une école, notre avenir », retenue par un collectif de 25 organisations, une réunion préparatoire avec la FSU, SUD Education et Unsa (la CNT, la CGT, le SGEN, la Ligue de l'Enseignement et la FCPE se sont excusés mais ont donné leur accord par la suite, les autres syndicats n'ont pas répondu à notre invitation) a abouti à la décision suivante :

1. appel à se rassembler à 17 h 30 devant les permanences des députés et sénateurs du département : nous demanderons audience [Si le député ou le sénateur n'est pas présent le 10 décembre on maintient la demande d'audience quitte à être reçu par l'attaché parlementaire]
2. AG de ville à 16 h (lieu à définir) pour préparer les audiences et réfléchir sur les actions à entreprendre pour la défense du service public d'éducation

**Après le succès de l'action du 20 novembre, nous ne devons pas rater cette nouvelle action. La présence du maximum de collègues aux AG et aux rassemblements est donc indispensable !**

**La presse sera invitée à ces rassemblements et notre détermination ne doit pas donner l'impression de s'essouffler !**

Les lieux de rendez vous vous seront communiqués par courrier électronique en fin de semaine.

## Compte rendu d'audience sur les classes bilingues

Nous avons été reçus par Mr Cillard, IENA et Mme Sohier IEN en charge des langues et cultures régionales.

Nous avons tout d'abord fait le tour des problèmes locaux de rentrée, tous en passe de résolution grâce notamment aux interventions du SNUipp.

Nous avons redit notre exigence de voir affectés sur des postes bilingues des enseignants formés.

Le problème de la pénurie de candidatures ne peut se résoudre par l'affectation d'enseignants bilingues formés, à mi-temps sur deux classes: c'est à terme la mise en danger de toute la filière, car l'organisation sur l'école s'en trouvera grandement compliquée avec des classes multi-niveaux, des échanges de service pour assurer la LVE, et bien sûr pas plus de temps de concertation entre les différents enseignants et un risque certain de voir la LR réduite à la portion congrue, avec mise en cause de la qualité de l'enseignement public bilingue.

Le risque est de voir les enseignants titulaires formés délaissés leur poste alors que c'est l'inverse que l'on souhaite!

Il faut amorcer la pompe dans l'autre sens !

**Pour le SNUipp, cela passe par l'attractivité du métier avec:**

- Une montée rapide en puissance pour atteindre 3 postes au moins sur une filière.
- Un accompagnement de terrain pour les suppléants par les équipes de circonscription et le conseiller pédagogique LCR.
- Un suivi des pratiques avec notamment l'organisation de journées de formation prises sur le quota des 108 heures.
- Un maintien de la qualité de l'enseignement et la publication des évaluations menées l'année dernière en CM2. Mme Sohier a précisé qu'il serait également souhaitable de fixer des objectifs de fin de cycle 2 afin que les enfants soient à même de suivre le cursus en cycle 3.

**Nous avons demandé que les concours spéciaux soient maintenus** dans l'organisation des nouvelles maquettes de concours.

**Nous avons réaffirmé l'importance de l'intégration**, de la banalisation des classes bilingues dans le paysage éducatif breton par

- Un affichage départemental favorable aux classes bilingues.
- Une demande de non-fermeture en classe non bilingue quand il y a ouverture en bilingue.
- Le maintien du dispositif d'initiation assuré par les associations en liaison avec le Conseil Général et les Municipalités. A ce propos Monsieur Cillard nous en a précisé le fonctionnement : il s'agit d'une heure par semaine par classe sur plusieurs années (cycle par exemple). Toutes les écoles (y compris les écoles comportant des classes bilingues) peuvent faire une demande.

**Nous avons enfin insisté sur l'importance de l'organisation de la poursuite en secondaire:** ce n'est pas aux parents de se battre continuellement pour obtenir ce qui devrait exister de droit. Nous ne sommes pas dans le cadre d'un enseignement optionnel mais bien dans le cadre d'une filière clairement identifiée dès la maternelle. Soit le transport des enfants est organisé, soit les cohortes d'enfants sont suffisamment importantes pour installer une filière dans un collège de proximité!

**Nous avons trouvé une écoute positive** auprès des personnes qui nous ont reçus mais nous ne sommes pas naïfs au point de croire que les difficultés de la filière disparaîtront pour autant!

**Nous resterons vigilants** quant à la nomination d'enseignants bilingues formés sur des postes entiers.

**Nous interviendrons** autant que nécessaire auprès de l'Inspection d'Académie : faites-nous remonter les difficultés locales.

**Nous ne laisserons pas démanteler** l'enseignement bilingue public même si nous savons que tout ne se décide pas au niveau de l'IA et que dans la conjoncture actuelle de nombreux secteurs ne relevant pas du « minimum instruction » sont menacés.

**Nous interviendrons au niveau national** pour que le service public d'éducation continue d'assurer un enseignement de qualité des langues régionales.

## Compte rendu audience ASH

L'IA absente, c'est l'IEN A Mr Cillard et Mme Belzon IEN ASH qui nous ont reçus.

Mr Cillard, d'entrée de jeu nous déclare qu'il n'en sait pas plus que nous...

### Suppression de postes de RASED

- sédentariser ne veut pas dire sur une classe, quand on parle de poste, c'est d'école dont il s'agit.
- C'est la structure RASED et non les maîtres spécialisés qui sont mis en cause, or un noyau dur d'élèves en difficulté perdure même là où sont implantés des RASED complets, donc la structure RASED n'est pas la bonne solution. Il est resté sourd à notre remarque que les moyens (personnels, frais de déplacement, secteur, organisation ...) n'ont pas été donnés aux RASED pour qu'ils puissent fonctionner de manière optimum.
- on saura faire bon usage de cette ressource que sont les enseignants spécialisés..."
- les textes définitifs ne sont pas encore parus "

Malgré notre affirmation qu'il faut être bien naïfs pour croire de telles paroles, le discours n'a pas changé : il s'est un peu précisé. Des postes de réseaux devant être occupés par des enseignants spécialisés le sont par des personnels non spécialisés, faisant fonction, ce sont donc ces postes là qui devraient disparaître.

- Mr Cillard mentionne aussi les remontées qui ne sont pas négatives de la part des IEN et des directeurs sur l'aide personnalisée malgré la précipitation et les difficultés de mise en route.
- Il nous fait également remarquer que les personnels spécialisés ne sont pas cités dans le texte sur l'aide personnalisée.

### Nomination des enseignants dans les classes spécialisées.

Nous nous sommes inquiétés de la parution d'un nouveau texte sur les nominations de collègues dans les CLIS et autres classes spécialisées. Ce texte stipule qu'il ne sera plus nécessaire d'avoir une formation ASH pour être nommés sur ces postes mais que cela se ferait hors barème après qu'une commission ait reçu les candidats en entretien.

On nous a répondu que les postes de CLIS étaient déjà souvent pourvus par des collègues non spécialisés et que ce n'était donc pas une grande nouveauté.

Pour le SNUipp, cette réponse est inacceptable : nous exigeons que tous les postes spécialisés soient pourvus par des enseignants formés et donc que le Ministère de l'éducation nationale donne les moyens suffisants pour l'envoi en formation ASH de tous les collègues qui souhaitent travailler dans l'éducation spécialisée.

En conclusion, rien de neuf ni de bien réjouissant mais un sentiment de déception évidemment et d'écoeurement devant le manque d'informations fournies par nos interlocuteurs qui se réfugient derrière un discours lénifiant.

Par manque de temps, les autres domaines de l'ASH (SEGPA, EREA, IME n'ont pu être abordés. Nous avons donc demandé dans la foulée une autre audience en espérant que cette fois ci nous obtenions des réponses concrètes à nos interrogations.

Aline Guyader Guy Barré

PS : Au cours du groupe de travail du jeudi 27 novembre, l'administration n'avait toujours pas plus de nouvelles du ministère

### Permutations interdépartementales

du 20 novembre au 8 décembre : saisie des vœux

du 5 janvier au 20 février : annulation ou modification des demandes. Nouvelles demandes en cas de titularisation tardive ou nouvelles demandes de rapprochement de conjoints.

20 mars ; publication des résultats



C'est décidé,  
je me syndique !

En ces temps difficiles pour l'école et les enseignants, seule l'action collective a des chances de réussir.

Syndiquez vous, resyndiquez vous au **SNUipp**

Le matériel de syndicalisation est disponible à la section départementale **et sur notre site** <http://29.snuipp.fr>